

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 9 juin 2017

11^{ème} Commission
N° CP-2017-6-11-5

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA – service prospective et politique
européenne

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS EN FAVEUR DU BILINGUISME

Résumé : La politique volontariste du Conseil départemental en faveur du bilinguisme inclut un soutien aux associations qui œuvrent dans ce domaine. Véritables partenaires de proximité, ces associations s'impliquent au quotidien pour accompagner les collectivités, les élèves et leurs parents. Leurs actions et projets nécessitent des moyens humains et financiers qui méritent d'être soutenus par la collectivité. Elles sollicitent le Département pour les accompagner dans leurs activités et quatre subventions, représentant un montant global de 18 500 euros, sont proposées à l'Assemblée départementale pour l'année 2017. Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 5 mai 2017.

La politique de la langue et culture régionales d'Alsace doit permettre aux populations de notre territoire de s'approprier ou de se réapproprier notre patrimoine linguistique et culturel. Les difficultés sociales et économiques, la prise de conscience de nos concitoyens que nos territoires doivent se mobiliser, nous incitent à maintenir notre implication dans tous les domaines de la promotion de la langue et culture régionales.

Véritables partenaires de proximité nécessaires à la mise en œuvre de la politique bilingue volontariste du Conseil départemental, les associations s'impliquent au quotidien pour accompagner les collectivités, les élèves et leurs parents. Leurs actions et projets nécessitent des moyens humains et financiers qui méritent d'être soutenus par la collectivité.

- Le **Comité Fédéral pour la Langue et la Culture Régionales en Alsace et en Moselle** (siège à Colmar) mène des actions visant principalement à dynamiser le pôle d'histoire de la langue régionale de l'Ecomusée à Ungersheim dont elle prend en charge les frais de maintien en état, à soutenir la promotion de la langue et de la culture régionales au travers de débats et de rencontres régionales et interrégionales, à participer aux salons du livre et à différentes manifestations dans la région.

Malgré le nombre important d'associations et de membres individuels qui ont quitté le Comité Fédéral au bénéfice de la Fédération Alsace Bilingue, ses dirigeants souhaitent poursuivre les actions et sollicite le Département pour un soutien financier de 4 000 € pour ses activités de 2017.

Il est à noter que le Comité Fédéral est accueilli dans les locaux de l'ancienne Préfecture, propriété du Département. Une convention d'occupation d'une durée de 3 ans a été signée en avril 2016 stipulant la gratuité des locaux et la prise en charge intégrale des charges. Cette aide en nature représente un montant annuel de 2 968 €. La Région et le Département du Bas-Rhin nous ont fait savoir qu'ils ne soutiendraient plus le Comité Fédéral. Le Département du Haut-Rhin a alloué une aide de 2 500 € pour l'exercice 2016.

Résultats 2016	15 000 €
Budget prévisionnel 2017	10 120 €
Montant aide proposée	4 968 €(2 000 €+ 2 968 €)
Aide Département en %	49 %

Au vu de la situation et de l'implication bénévole des adhérents, je vous propose de lui accorder une aide financière de 2 000 €.

- La **Fédération Alsace Bilingue – Verband zweisprachiges Elsass**, créée en février 2014 et dont le siège est à Colmar, regroupe la plupart des grandes associations alsaciennes acteurs dans le domaine de la promotion de la langue et culture régionales (APEPA, ABCM, ELTERN Alsace, Culture et Bilinguisme, Initiative Citoyenne d'Alsace, Heimetsproch un Tradition, FILAL-Fonds International pour la Langue Alsacienne, FEFA-Fondation Entente Franco-Allemande, Grenz-Up). Ces associations ont fait le choix d'adhérer à cette fédération pour pouvoir se coordonner, agir ensemble et réaliser des actions de développement et de promotion pour la langue et la culture régionales.

Ses membres sont actifs pour la défense des intérêts de la politique régionale des langues. L'association sollicite une aide de 10 000 € pour son fonctionnement et la conduite de projets ainsi que pour soutenir des actions mises en œuvre par ses structures membres.

L'association a bénéficié d'une aide du Département de 6 000 € pour l'exercice 2016. Le Département du Bas-Rhin n'a jamais aidé cette fédération. La Région Grand Est a alloué une aide de 7 500 € en 2016 et compte la renouveler en 2017.

Résultats 2016	16 465 €
Budget prévisionnel 2017	21 320 €
Montant aide proposée	5 500 €
Aide Département en %	25 %

Je vous propose de lui accorder une subvention de 5 500 € pour l'exercice 2017.

- **ELTERN Alsace** (siège à Colmar) œuvre pour la création de nouveaux sites bilingues dès les classes de maternelles et la continuité de l'enseignement bilingue en élémentaire, collège et lycée, diffuse de l'information et apporte des soutiens aux parents et aux élèves. Elle est également le principal partenaire, aux côtés des Départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Région Grand Est, pour la mise en œuvre des conventions-cadre et opérationnelle portant sur la politique régionale multilingue signées avec l'Etat et l'Education nationale.

Elle emploie une secrétaire permanente pour la gestion quotidienne de ses activités ainsi que pour la conduite des nombreux projets qu'elle engage annuellement. ELTERN Alsace s'investit par ailleurs dans le domaine de l'emploi transfrontalier en permettant à des jeunes demandeurs d'emploi alsaciens, qui ont des compétences linguistiques suffisantes, de bénéficier d'un appui et d'un suivi personnalisé dans l'objectif d'être recruté par une entreprise employant des salariés multilingues (projet EUROJOB 2020). L'association espère une aide pour son fonctionnement et la conduite des actions d'un montant de 9 000 € du Département du Haut-Rhin.

Le Département a alloué une subvention de 9 500 € en 2016. Le Département du Bas-Rhin n'a jamais soutenu cette association en invoquant le motif que son siège est à Colmar et que son rayon d'actions est limité au département du Haut-Rhin (ce qui n'est pas le cas puisqu'elle œuvre sur l'ensemble des deux départements). La Région Grand Est alloue annuellement une aide globale de 25 000 € qu'elle compte renouveler en 2017.

Résultats 2016	58 100 €
Budget prévisionnel 2017	57 375 €
Montant aide proposée	9 000 €
Aide Département en %	16 %

Je vous propose de lui accorder une subvention de 9 000 € pour l'exercice 2017 comprenant 6 000 € d'aide au fonctionnement de l'association et 3 000 € de participation au projet EUROJOB 2020 (actions pour l'employabilité de la jeunesse).

- L'association **Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle** (siège à Strasbourg) intervient en faveur de la langue régionale et de l'enseignement bilingue notamment par sa revue *Land un Sproch*. Elle gère un Centre Culturel Alsacien, propose des cours de dialecte, organise des colloques et des concours. Elle est présente à des salons du livre, dispose d'outils de communication (Internet, Facebook) et agit auprès des pouvoirs publics pour l'amélioration de la situation de la langue dans l'enseignement et la vie sociétale.

Elle sollicite une aide du Département pour un montant de 3 000 € qui devrait lui permettre de couvrir les frais de restructuration et, d'après leurs propres termes, les aider à survivre. En effet, suite aux arrêts en 2016 des aides allouées précédemment par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, l'association a été contrainte de licencier sa secrétaire permanente ce qui a fortement impacté sa trésorerie notamment en raison de l'indemnité légale qui a dû être versée à cette personne.

Les subventions allouées par le Département du Haut-Rhin ont été de 3 000 € en 2015, 6 000 € en 2014 et en 2013. Le Département du Bas-Rhin a stoppé son aide en 2016 alors qu'il avait versé 5 000 € en 2015, 6 000 € en 2014 et 5 800 € en 2013 et n'a pas l'intention de renouveler sa contribution. La Région Grand Est a maintenu son soutien de 5 000 € en 2016 (même montant qu'en 2015 et 2014) et projette d'allouer une aide de 5 000 € en 2017.

Résultats 2016	78 900 €
Budget prévisionnel 2017	62 500 €
Montant aide proposée	2 000 €
Aide Département en %	3 %

Je vous propose de lui accorder une aide exceptionnelle de 2 000 € pour l'exercice 2017.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

➤ d'accorder les subventions suivantes :

- 2 000 € pour le Comité Fédéral pour la Langue et la Culture Régionales en Alsace et en Moselle (Colmar),
- 5 500 € pour la Fédération Alsace Bilingue – Verband zweisprachiges Elsass (Colmar),
- 2 000 € à l'Association Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle (Strasbourg)

Ces trois subventions seront imputées sur le programme E758, imputation 65-311-6574-2657-311 du budget départemental 2017 et feront l'objet d'un versement unique.

- 9 000 € pour ELTERN Alsace, association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Bilingue (Colmar)

Cette subvention sera imputée sur le programme E758, imputation 65-28-6574-2657-311 du budget départemental 2017 et fera l'objet d'un versement unique.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN